

Compte-rendu FCPE de la réunion préparation des CE de février et mars Mercredi 6 janvier 2016

Etaient présents :

Claire Lucas, adjoint délégué aux affaires scolaires
Mustapha Madouri, directeur du SEJ*
Sophia Benchaabane, représentante peep,
Madame Binois, représentante trait d'union,
Stéphanie de Freitas, présidente fcpe

Nous avons commencé la réunion par les questions générales plutôt que les points école/école

Questions générales :

A) Budgets:

- Assouplissement des tarifs :

Mme Lucas nous informe qu'ils ne peuvent réellement en parler avec nous car pas discuté en réunion de la majorité.

- La deuxième phase des augmentations des tarifs périscolaires pour septembre 2016 :

Nous avons bien insisté et fait comprendre le mécontentement des familles mais la ville nous a indiqué que la 2eme phase sera bien appliquée ; Mme Lucas a pris note de toutes nos remarques et en fera état au maire et à la majorité; et nous fait comprendre qu'aucun espoir est à attendre.

- l'Annulation des Féeseries n'a pas engendré d'économie qui pourrait faire diminuer ou supprimer la 2nde augmentation prévue.

- Demande de conserver les 9 tranches et surtout un tarif social pour que tous les élèves puissent continuer de manger à la cantine :

Il nous est répondu qu'ils se sont donnés beaucoup de mal à la mairie pour faire des calculs et rassembler le tout en 3 tranches (+ TE, +HC) et donc que la diminution en 3 tranches sera bien appliquée en septembre 2016.

- Demande des fédérations sur les fréquentations des prestations périscolaire :

Le SEJ a constaté une diminution infime des fréquentations suite à ces hausses. Donc rien qui peut les justifier/dissuader de ne pas appliquer la prochaine hausse.

- Maintien des subventions classes vertes: La mairie répond qu'elles sont maintenues.

B) Sorties annulées ou impossibles:

Suite à la mise en place du plan Vigipirate de nombreuses sorties ont dues être annulées et d'autres tout simplement non envisagées.

-Demande du report du budget non utilisé sur l'année scolaire suivante :

M. Madouri nous explique que tous les ans, la mairie versait aux écoles une partie de la subvention et les écoles gérait cette somme comme bon lui semblait ; En mars dernier, la mairie c'est dit au lieu de verser une partie, versons la totalité. Lors d'un RDV avec Mme Malbec (L'IA* de circonscription), elle les a informé que c'était impossible et pas légal car un responsable d'établissement ne doit pas gérer d'aussi grosse somme d'argent publique et pas de comptable alors qu'en mairie oui.

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) a confirmé qu'ils étaient dans l'illégalité en faisant ça. La mairie a écrit aux écoles en juin pour les en informer.

NB : cela veut dire que la ville était en infraction les années passées en versant des subventions sur les comptes des écoles, mais ne le savait pas. D'où cette année (scolaire) ce changement.

La ville donne par école une subvention de 44, 30€ par élève de maternelle et 69,25€ par élèves élémentaire (ce budget comprend les fournitures et les sorties)

La ville a lancé des marchés et 2 prestataires ont été choisis pour les fournitures. Les écoles ont dû faire leurs demandes de fournitures à la mairie fin juin 2015, début septembre et aux vacances de la toussaint après validation par la mairie, les commandes ont été passées.

Concernant les sorties, il faut que l'enseignant(e) fasse les démarches et envoie les devis à la mairie qui les valide ou non puis procède au paiement.

-Demande de report des sommes non utilisées suites aux attentats ou autres raisons :

La mairie explique que ça n'est pas possible car là se sont des comptes publics et non privés et qu'ils doivent être clôturés à chaque fin d'année civile. L'argent restant sur les comptes est réinjecté dans les comptes globaux de la ville. Au 1^{er} janvier, les comptes sont réapprovisionnés jusqu'au mois de décembre de l'année scolaire suivante décembre.

C) Délais d'Inscriptions :

Les fédérations ont fait la demande de diminuer les délais d'inscriptions.

La mairie nous répond que cette demande est fortement étudiée et qu'il est possible qu'à la prochaine rentrée scolaire de 2016, les délais soient diminués à 15j et non plus 32j. Pour les délais à 64j, à voir mais possible inscription à 15j également.

Au printemps, la mairie nous apportera une réponse plus claire sur leur positionnement car ils n'ont pas encore assez de recul. Ils ont encore bcp de dossiers à traiter manuellement dû aux diverses contestations des familles. Ils viennent aussi de changer de support informatique...

Aussi, ils ne peuvent changer le règlement en cours d'année car signé par tous les parents en juin (lors des envoies des dossiers tous services).

Tous ces changements doivent être aussi soumis au vote lors d'un conseil municipal.

D) TAP* :

- Demande que la qualification des personnes en charge des TAP (animateur, enseignant, personne diplômée...)

La mairie refuse cette demande car ne veut pas de jugement. Par contre le prénom de la personne en charge du TAP sera rajouté à la place de l'initiale.

- Les animateurs s'occupant d'un TAP se voient changer d'école pour réaliser leur TAP ; il est donc normal si vos enfants vous remontent que son animateur n'est plus dans l'école car il se peut qu'il soit dans une autre école pour faire son TAP.

1) Elémentaire :

Cette année 3 enseignants font les TAP.

- Retour sur les inscriptions par Internet 2eme période :

Tout c'est bien passé comme la fois dernière ;

Les activités sont maintenues si au moins 10 enfants sont inscrits sur les 14 prévus. Pour certaines activités ils ont même confirmés à 8 enfants, pour ne pas décevoir.

Sur EJP* : plusieurs activités ont été annulées car pas assez d'enfants inscrits ; certains TAP ont été regroupés pour qu'elles aient quand même lieu (peinture et percussion). Donc seulement 2 activités TAP mises en place sur EJP. Après la fin des inscriptions en ligne, le SEJ* fait part à M. Cochinal qu'il reste des places dispo pour les enfants et lui demande d'en informer les familles pour combler si possible les trous.

Sur EPC* : le TAP jeu de société a été annulé faute d'enfants.

- Quantité limitée de TAP / période :

Il est possible, que votre enfant se soit retrouvé avec 2 TAP dans une même période, la mairie répond qu'ils ont rempli les créneaux pour ne pas les annulés.

Si vous souhaitez que votre enfant ne fasse qu'une activité sur les deux vous devez envoyer un mail au SEJ pour désinscrire votre enfant.

- Problème du TAP le lundi sur ELP* (métier à tisser en Italien):

La mairie s'excuse et n'avait pas vu l'erreur d'impression des descriptifs de cette activité. L'activité est bien de réaliser des bracelets et non d'apprendre l'Italien en même temps.

2) Maternelle :

Maximum 10 enfants sont inscrits par TAP.

Les enfants ne sont pas forcés à faire le TAP même s'ils y sont inscrits ; S'ils préfèrent faire autre chose, ils sont conduits vers l'activité qui leur plait le plus en garderie.

- demande d'inscription par internet : Ok, essai sur les prochaines inscriptions en 3eme période :)

- Demande de donner une priorité aux élèves n'ayant obtenu aucune inscription la période précédente:

avec des inscriptions sur internet cela ne sera pas possible.

- Demande de changer les horaires : Les TAP maternelle sont de 17h à 17h30 et les TAP élémentaires sont de 16h45 à 17h15. Certaines familles nous ont fait remarquer qu'il n'était pas commode de récupérer les fratries avec ce battement de 15min.

La mairie est consciente de ce Pb ; elle nous informe que les horaires vont changer et seront les même qu'en élémentaire à partir de la 3eme période (16h45-17h15)

De même, ils avanceront l'heure du goûter, car les enfants finissaient à 16h50.

E) Piscine :

- Réouverture de la piscine de Houilles : M. Le Bricon va rencontrer son homologue Ovillois pour essayer d'avoir des lignes.

Nous pouvons cumuler les lignes par villes, c.à.d. que nous pouvons envoyer des élèves à la piscine sur Houilles ET sur Sartrouville.

- Date du démarrage de la piscine de Sartrouville : Les séances ont débuté le 5 décembre par l'école EJP ; Chaque classe de CP aura droit à 5 séances de natation

à la piscine de Sartrouville.

F) Sécurité :

- Pb avec les portes, trop souvent les enfants se coince les doigts : La mairie indique qu'il faut que le/la directeur/trice de l'école fasse la demande via Fluxnet de sécuriser les portes en questions par des anti pince-doigts

- On rentre dans les écoles sans réels contrôles : M. Madouri indique que ce n'est pas vrai qu'il a fait le point avec ses animateurs et qu'au moins 1 animateur est en charge de la porte d'entrée de près ou de loin comme à ELP car l'animateur est à la porte du réfectoire et non au portail de la cours.

G) Informatique :

- Possibilité d'avoir le rapport de l'audit informatique de toutes les écoles : la mairie ne répond pas favorablement à cette demande, juste que le bilan n'est pas bon. Car problèmes de connexion. La question est : la fibre ou le câble ? 2 devis de faisabilité sont en cours.

La mairie souhaite que les salles informatiques n'existent plus et que chaque classe soit équipée d'ordi.

35 tablettes tactiles ont été budgétées et seront distribués dans les écoles après accord.

H) Points par école

MMB* :

- Pb du 2eme service à la cantine : M. Madouri a été vérifié et s'étonne de ce retour, les enfants ont largement le temps de manger (au moins 45 min).

- Pb de chauffage : Un enfant a semble-t-il touché aux boutons de la chaufferie ce qui a provoqué la coupure de chauffage sur MMB et EMB.

La mairie indique que les cadenas de l'école seront changés pour éviter que cela se reproduise car cela aurait pu être plus grave.

-Nettoyage du préau effectué : Il a été fait 2 fois depuis la rentrée scolaire : aux vacances de la Toussaint et aux vacances de Noël.

-Cloisons des WC à l'étage : la mairie va se déplacer et étudier le projet.

EMB* :

- Porte battante dangereuse et non isolante toujours non remplacée : La mairie répond quelle sera changé d'ici fin janvier.

- Travaux de la classe 15 : Les travaux seront faits. Par contre de l'humidité a été constaté dans la classe 5.

La mairie indique que dans cette école, il y a des problèmes de plan thermique. Trop de différence de température entre pendant les vacances (où le chauffages et baissé) et quand l'école est occupée par les enfants (chauffage+ températures corporelles). M. Madouri demande aux enseignants de bien vouloir ouvrir leurs fenêtres quand vient l'heure de la récréation pour aérer la salle et de ne pas oublier de fermer la classe à clé !

MMB-EMB* : Ramassage scolaire Colombier :

Qu'est-il envisagé pour la rentrée 2016 ?

Malheureusement, aucune réelle solution n'a été trouvée. La prestation de bus étant trop cher, la ville ne pourra plus le financer. Une entraide de covoiture est semble-t-il la seule solution pour les familles.

MVH* :

- Sécurité:

- Sécurité porte d'entrée, M. Madouri reconnaît que rien n'a été fait. Là le bon de commande a été validé, il sera posé fin janvier (Céline, merci de m'informer si oui ou non c'est fait dans la 1ere semaine de février)

- Sécurité encore: (V. au point F)

EPC* :

- tableau d'affichage : Un panneau qui était dans les stock de la ville était dispo mais il a été décidé de ne pas percer la façade de l'école !! Donc il faut acheter un nouveau panneau sur pied (env. 1000€) pour l'installer à côté de l'existant.

- informatique ou internet sur les Catelaines (V. point G)

- verbalisation des automobilistes sur le trottoir Eric Tabarly ! Ce n'est pas la FCPE qui l'a demandé

- Robinets, peuvent-ils être détartré : ça sera fait

- Occultation des fenêtres des classes : sera fait aux vacances de février

MPC* :

- verbalisation des automobilistes sur le trottoir Eric Tabarly ! Ce n'est pas la FCPE qui l'a demandé

- Plaintes d'enfant concernant une animatrice intervenant sur la cantine qui crierait beaucoup : M. Madouri doit connaître le nom de cette personne s'il on veut qu'il intervienne sinon rien ne peut être fait !! Il précise aussi qu'il ne faut pas attendre les CE ou réunions en mairie avant de remonter ces informations ; il indique qu'il faut le soir même ou le lendemain rencontrer le responsable du périscolaire sur l'école et faire remonter les faits. Rappeler aux parents qu'un trombinoscope est disponible dans le hall de la maternelle si les enfants ne connaissent pas les prénoms des animateurs.

- Demande d'une nouvelle structure de le cour : La demande sera étudiée pour être ajoutée au vote di budget.

EJP*:

-Aide pour les 2 projets de classe (Poitier et Montagne) : pas de sommes connues mais il y aura une aide

- Travaux de rénovation de l'école : des travaux liés à la sécurité seront faits pas de date communiquée.

* :

SEJ : Service Enfance et Jeunesse

l'IA : Inspecteur Académique

EJP : Elémentaire Jacques Prévert

EPC/MPC : Elémentaire/ Maternelle des Plants de Catelaine

EMB/MMB : Elémentaire/Maternelle Maurice Berteaux

MVH : Maternelle Victor Hugo
TAP : Temps d'Activités Péri-scolaire